

Avis de constitution

SOCIETE « CENTRE MEDICAL LA RESURRECTION » en abrégé « CMR »

Siège ABIDJAN COCODY BESSIKOI CHU D'ANGRE ;
GRAND CARREFOUR DE LA PHARMACIE SAINTE
CLEMENTINE, Lot 1350, Ilot 141

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12 Aout 2024, et enregistrés au CEPICI le 12 Sept 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CENTRE MEDICAL LA
RESURRECTION » en abrégé « CMR »

Objet: La médecine générale ; les spécialités médico-chirurgicales (gynécologie , pédiatrie , cardiologie) l'imagerie médicale (Echographie , ECG) ; les soins infirmiers ; la mise en observation .

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY BESSIKOI CHU D'ANGRE ;
GRAND CARREFOUR DE LA PHARMACIE SAINTE
CLEMENTINE, Lot 1350, Ilot 141

Dirigeant(s) M KANGA KOFFI KONAN DENIS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-07659 du 25/09/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°56751/GTCA/RC/2024 du 25/09/2024

